
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Révision du communiqué du GAC
Lundi 11 novembre 2024 – 16h30 à 17h30 TRT

DAN GLUCK : Bonjour et bienvenue à cette séance de révision du communiqué du GAC, le lundi 11 novembre à 13 h 30 UTC. Je suis Dan Gluck, de l'équipe de soutien à l'élaboration de politiques du GAC.

Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN et la politique communautaire anti-harcèlement de l'ICANN. Pendant la séance, les questions et les commentaires ne seront lus à haute voix que s'ils sont envoyés à travers le chat. L'interprétation pour cette séance inclut les six langues de l'ONU et le portugais. Si vous souhaitez intervenir pendant la séance, levez la main -- veuillez lever la main sur Zoom. Dites votre nom ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Et souvenez-vous de parler à un rythme raisonnable.

Pour rappel, les tables avec des microphones sont réservées aux membres du GAC et aux observateurs. Je vais maintenant céder la parole à Nico Caballero.

NICOLAS CABALLERO : Merci, Daniel, et rebienvue à tous. Comme vous voyez, c'est la séance la plus populaire de la journée. Merci d'être là. Merci de votre enthousiasme et votre énergie. Nous espérons que nous aurons au

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

moins suffisamment de temps pour passer en revue les différents titres pour vérifier s'il est possible de dégager un consensus à ce propos, ou alors s'il y a peut-être du texte qui ait déjà été fourni pour les différentes parties du communiqué préliminaire.

L'idée est d'identifier les sujets, les problématiques, et en même temps, l'idée est de permettre aux nouveaux membres de comprendre comment se fait la rédaction du communiqué. Pour ce faire, nous aurons l'aide incroyable de notre grand ami Fabien Betremieux.

FABIEN BETREMIEUX : Merci Nico. Vous savez, la rédaction du communiqué du GAC est l'objet d'une collaboration, d'un travail en équipe. Et donc, il faut également remercier Benedetta et le reste de l'équipe, qui sont au fond de la salle. Ce n'est pas le travail d'une seule personne.

NICOLAS CABALLERO : Non, non, bien sûr. C'était pour dire que c'était vous qui alliez nous présenter les différentes parties. Bien sûr, il y a Julia Charvolen, Daniel Gluck, Benedetta, cette équipe des « Cinq fantastiques ». Il y a Rob Hoggarth qui vient compléter l'équipe. Ce n'était pas pour exclure les autres.

FABIEN BETREMIEUX : Non, non, c'était juste pour être sûr que tout le monde comprenne qu'on est toute une équipe. Alors à l'écran, nous avons une diapo que vous avez déjà vue lors de la séance d'ouverture. Je ne pense pas que

ce soit nécessaire de représenter cette explication, à moins que vous ne soyez pas d'accord. On voulait être sûrs que vous auriez cette diapo à l'écran maintenant, avant de commencer, au cas où vous auriez des questions pour clarifier comment fonctionne ce processus.

Aujourd'hui, il est lundi. Troisième jour de la réunion. Et nous en sommes à la première séance de rédaction du communiqué, qui s'intitule Séance de révision du communiqué -- d'examen. Ce n'est pas nécessairement l'occasion de commencer à rédiger, mais le but est plutôt de nous assurer que nous puissions regarder la structure du communiqué, nous pencher sur les contenus, et comme vous avez dit, Nico, d'identifier s'il y a d'autres sujets que vous considérez que nous devrions aborder dans le communiqué, qui devrait s'en occuper, et puis faciliter les délibérations actuelles ou futures, de sorte qu'au moment de la rédaction, nous aurons un texte qui aura déjà été négocié, discuté entre les différents membres qui s'intéressent à ce sujet. L'idée est donc que le processus de rédaction de communiqué soit aussi facile que possible. Le but ultime, bien sûr, est que le communiqué aura été rédigé dans les délais qui sont alloués à cet effet. Parce que vous savez que par le passé, on avait un processus ouvert, une date butoir qui était très ouverte pour la rédaction du communiqué, alors que ce n'est pas le cas aujourd'hui.

NICOLAS CABALLERO :

Effectivement, ce n'est plus le cas, heureusement. Cette précision a été très importante. Alors, regardez le schéma qui apparaît à l'écran en ce moment. Comme vous le voyez, on a une considération en permanence des sujets qui vont apparaître sur le communiqué tout au long de la

semaine. Et d'ailleurs, chacune des séances que nous avons prévues de samedi à jeudi vont être reflétées dans ce communiqué. Aujourd'hui, on a déjà complété à peu près la moitié de nos séances. Et nous allons travailler sur un document. Est-ce que ça va être un document Google qui sera partagé avec les membres du GAC ? C'est le cas en général, n'est-ce pas ?

FABIEN BETREMIEUX : Oui.

NICOLAS CABALLERO : Alors l'idée est de plus ou moins pouvoir en discuter aujourd'hui et d'avoir un résultat final d'ici mercredi. Si on arrive à conclure ce travail avant jeudi, on sera tous plus contents. J'ai mes doutes que ce soit possible. Bien sûr, il se pourrait qu'on ait besoin de plus de temps. On verra. Bien sûr, il y aura un moment auquel on devra arrêter de recevoir des contributions et on ne pourra plus modifier le document qu'à travers le personnel du GAC. Cela nous permettra de nous assurer qu'il n'y ait pas d'erreurs, pas de mauvais entendu.

Mais voilà, en somme, la vue d'ensemble par rapport à ce processus. C'est un rappel. Si vous avez des questions, des commentaires, des suggestions, allez-y. Autrement, je vais céder la parole à Fabien, encore une fois.

FABIEN BETREMIEUX :

Alors, avant de nous pencher sur le texte du communiqué à proprement parler, je voulais prendre un petit moment pour vous montrer un document que nous avons circulé par rapport à la manière de rédiger le communiqué. Je vais partager mon écran.

Voici l'art du communiqué du GAC. Nous avons déjà circulé ce document auprès du comité, et je vais vous montrer la structure du document qui est assez long.

Nous avons partagé un lien avec les membres du GAC pour que tout le monde puisse accéder à ce document. L'idée ici était de pouvoir mettre en noir sur blanc quelle était la pratique d'élaboration du communiqué. Quels sont les principes ? Quelles sont les pratiques ? Il n'existe pas de règles spécifiques qui soient documentées dans les principes opérationnels qui prévoient le fonctionnement de ce travail, hormis certaines règles de très haut niveau. Mais il y a eu énormément de pratiques qui ont été accumulées au fil des ans. Et donc, aux fins de nous assurer que la rédaction du communiqué se fasse d'une manière qui se répète, qui soit cohérente, qui soit prévisible, qui soit stable, nous avons essayé de réunir toutes ces connaissances dans ce document. Si cela vous intéresse, vous allez trouver différents principes dérivés de la pratique qui apparaissent ici dans la table des matières.

Nous avons également documenté quelle est la structure du communiqué, ce qui correspond à chaque partie du texte. Nous avons essayé de décrire les responsabilités des différents participants à l'élaboration du communiqué, donc responsabilités du président du GAC, des vice-présidents, des responsables thématiques, des présidents des groupes de travail du GAC, du personnel de soutien. Et

nous avons également essayé de documenter le processus de rédaction du communiqué à proprement parler. Dès le début du processus de la préparation avant la réunion, à la rédaction, pendant la réunion et les différentes étapes d'examen une fois la réunion finie.

NICOLAS CABALLERO :

Alors, permettez-moi de poser une question au reste de la salle. Combien de représentants du GAC y a-t-il présents dans la salle ? Est-ce que vous pourriez lever la main ? C'est juste pour vérifier le quorum. On a cinq délégués. Bon, d'accord, c'est bon. Peut-être que le reste des séances seront un peu rébarbatives pour ceux qui sont là depuis un moment. En tout cas, comme Fabien l'a dit, on voulait s'assurer que le processus soit cohérent avec ce que nous avons toujours et exact pour que nous puissions élaborer un communiqué qui soit bien présenté et qui reste un document important, qui d'ici dix ans restera correct. Parce que vous savez, un jour, quelqu'un pourrait venir nous dire pendant l'ICANN80 à Istanbul, vous avez dit ça, ça, ça, et avec ces fondements. Donc il faut toujours être cohérent.

Et puis j'ai un autre commentaire d'ordre procédural. C'est qu'à la fin de la période d'admission de contribution, on ne voudrait pas qu'il y ait quelqu'un qui vienne proposer une idée qui sort on ne sait d'où pour dire ah oui on devrait peut-être dire que les meilleures chaussures du monde viennent du Japon ou du Paraguay ou de -- vous voyez ce genre de choses ? Fabien.

FABIEN BETREMIEUX: Oui. Alors vous avez le lien pour accéder à ce document. Nico vous l'a envoyé l'envoyez par mail il y a deux semaines. Donc posez vos questions si vous en avez, formulez vos commentaires. C'est un document qui va évoluer et nous allons travailler dessus. Nous travaillons constamment pour apporter plus d'informations à ce document et pour informer le processus et aider à faire en sorte que le processus lui-même puisse évoluer également.

NICOLAS CABALLERO : Alors c'est comme l'intelligence commerciale, les renseignements du GAC en termes de rédaction du communiqué du GAC. C'est ça, le but de l'art de la rédaction du communiqué du GAC. Si vous avez d'autres idées pour savoir comment on s'y prend à la rédaction du communiqué, vous pouvez partager tout cela avec nous. Fabien ?

FABIEN BETREMIEUX : Très bien. On passe maintenant au document du communiqué. Peut-être qu'on peut faire défiler le communiqué, Nico, comme ça, on verra quels sont les différents chapitres. Et lorsqu'on passera aux Questions d'importance pour le GAC et à l'avis du GAC qui sont les chapitres de plus de substance, on pourra peut-être essayer de connaître l'avis des membres du GAC pour savoir quels sont les sujets qu'il leur intéresserait de voir reflétés dans cette partie-là.

Donc on a ici le logo, bien évidemment, l'introduction. Dans l'introduction, en général, nous faisons un petit compte-rendu par rapport à la ville où s'est tenue la réunion, aux dates -- les dates seront

confirmées. On inclut également la participation. En général. On utilise la date du jour auquel on publie le communiqué. Donc premier jour après la fin de la période d'examen de la version finale du communiqué. Dans l'introduction, on parle de la quantité de participants à la réunion et cela sera inclus à la fin, une fois qu'on aura fait le décompte.

Si vous faites défiler un peu, la partie qui suit correspond aux activités entre unités constitutives et participation de la communauté. Et c'est là que nous informons des réunions qu'a tenues le GAC pendant la réunion de l'ICANN. Et en général, on n'inclut ici que les sujets qui ont été abordés durant chacune des séances avec ces groupes de la communauté. Bien sûr, nous avons les procès-verbaux de chacune de ces séances qui contiennent un résumé des délibérations. Voilà pourquoi on ne fait qu'évoquer ici la liste des sujets abordés, dans cette partie-là. Vous allez également voir quelle est la liste des sujets que le GAC a abordés ou a prévu d'aborder pendant ses réunions avec les autres groupes, avec le Conseil d'administration, l'ALAC, la ccNSO, la CPH, la ccNSO, ASO, SSAC et SSAC. Ici, il y a également un titre de discussion intercommunautaire qui reste à remplir. Ce sont les différentes séances communautaires auxquelles le GAC s'est intéressé.

Le chapitre suivant correspond aux affaires internes. Questions internes. C'est là que le GAC informe de l'évolution de l'adhésion aux comités. Les élections, les réélections. Changements au niveau de l'équipe de direction du GAC, groupes de travail du GAC, et les rapports du travail de chacun de ces groupes. On a aussi une liste des groupes de travail. Ce qui ne veut pas dire que tous ces groupes vont devoir inclure

des informations. Ceux qui viendront faire le compte-rendu de leurs activités vont inclure leur texte ici.

Dans la partie des questions opérationnelles, nous incluons des informations à propos des développements opérationnels. Et récemment, nous avons ajouté deux autres titres ici : planification stratégique du GAC et renforcement des compétences. Et dans la partie correspondante, à chaque titre, nous ajoutons les informations pertinentes.

Chapitre 4, questions d'importance pour le GAC.

Chapitre 5, avis de consensus du GAC au Conseil d'administration de l'ICANN. Et vous serez, bien sûr, probablement au courant de la manière dont ces avis sont examinés par le Conseil d'administration. Les avis de consensus du GAC au Conseil d'administration de l'ICANN sont bien définis dans les statuts constitutifs, et il existe différentes dispositions qui déterminent comment le Conseil d'administration de l'ICANN doit examiner les avis de consensus du GAC. En général, le GAC doit suivre certains processus et une fois que le communiqué est publié, le Conseil d'administration de l'ICANN va examiner ces avis. À ce moment-là, ils peuvent demander au GAC de clarifier différents points, et on peut nous poser des questions de clarification pour être sûrs d'avoir bien compris les avis de consensus. Au cours des dernières années, nous avons commencé à accompagner nos avis des fondements.

Comme vous le voyez dans ce document, il y a une vraie -- un vrai historique que nous avons essayé de documenter. Et il y a longtemps, les communiqués n'étaient pas aussi bien structurés. La structure

n'était pas aussi définie. Les avis du GAC n'étaient pas aussi bien définis. Donc cela a entraîné des problèmes d'interprétation de la part du Conseil d'administration. C'est donc pour cela que cet avis est inscrit dans cette section. Il y a une vraie raison derrière, puisque cela influence sur l'interprétation des avis du GAC. Et c'est pour cela -- et c'est ce qui permet au GAC de comprendre ces avis, de poser des questions de clarification si besoin. Cela entraîne donc la tenue de réunions de clarification qui arrive parfois, si besoin, et cela entraîne les actions du Conseil d'administration en suivant les avis et les recommandations du GAC qui sont disponibles dans les documents qui sont partagés avec le GAC et le Conseil d'administration.

Si on peut passer donc sur la section des points importants, qui ne sont pas -- donc qui ne font pas l'objet d'un processus aussi formel. C'est en réalité le fruit d'une évolution dans la manière dont le GAC prend note de tous les enjeux importants pour la communauté. Et cela a évolué de manière assez récente dans une section où le GAC peut signaler ses intérêts ou les intérêts futurs. Donc on peut peut-être voir cette section des enjeux importants en tant que point à travailler à l'avenir.

Donc cette section du communiqué est également revue par le Conseil d'administration et fait l'objet de conversations moins formelles qui se tiennent dans le groupe, dans les appels d'interaction entre le GAC et le Conseil d'administration, le BGIG, qui est donc un processus parallèle aux avis du GAC et qui a une grille d'évaluation du Conseil d'administration pour faire des commentaires sur les avis du GAC, et en particulier sur ces questions d'importance. Pardon. Donc il y a un certain niveau de formalité, mais ce n'est pas le même niveau de

formalité qui s'applique pour les avis. Ce n'est pas défini dans les statuts constitutifs, par exemple. C'est plus une pratique qui est communément admise. Donc voilà, c'était la différence entre les avis et les points d'importance.

Si on passe donc à la section 6, qui est donc le suivi des avis précédents, c'est dans cette section que le GAC revient ou peut revenir et faire un suivi sur des avis qui ont été émis précédemment. Et c'est là où le GAC cherche une discussion plus poussée avec le Conseil d'administration sur des avis déjà existants. Et l'un des défis présents dans cette section, c'est de s'assurer qu'il y ait un suivi mené avec -- mené sur les avis précédents, sans ajouter de la confusion ou sans compliquer. Pardon, j'essaie de trouver la manière dont je peux exprimer cela. Le défi est donc de faire un suivi des avis précédents sans ajouter de nouvelles considérations qui pourraient compliquer l'interprétation et la mise en œuvre de ces avis. Donc ça, c'est quelque chose à garder en tête.

NICOLAS CABALLERO :

Oui, l'objectif n'est pas non plus de nous répéter. L'idée, c'est d'éviter de donner un avis ou d'émettre un sujet d'importance sur un sujet qui a déjà été traité en amont. Donc voilà, c'est important à noter pour cette section du suivi sur les avis précédents.

FABIEN BETREMIEUX:

Oui. Et si les avis sont déjà traités de manière formelle et ont déjà fait l'objet d'une évaluation de la part du Conseil d'administration, c'est pour cela qu'il est important de rester clair et en accord avec les avis

déjà émis. Je pense qu'il faut que cette section soit importante. Et l'expérience nous l'a déjà montré. Puisque le GAC a déjà eu besoin de revenir sur des avis qui avaient déjà été publiés, puisque l'interprétation ou la mise en œuvre de ces avis n'était pas satisfaisante. Et c'est pour cela que la section de ce communiqué existe.

NICOLAS CABALLERO : Alors soit insatisfaisante, soit trop lente ou même complètement ignorée. Et là, je parle de la mise en œuvre des avis. Ce n'est pas toujours le cas, mais il faut être au courant qu'il existe cette possibilité que nos avis ne soient pas écoutés. Donc si les processus sont trop lents ou s'ils sont ignorés de manière évidente, il y a parfois besoin de faire un suivi sur ce type d'avis.

FABIEN BETREMIEUX : Et nous arrivons donc à la fin du communiqué qui fait référence à la réunion, à la prochaine réunion où nous devons cette fois noter la date et le lieu. Donc nous arrivons à la fin de cette -- de ce document. Je ne sais pas si vous avez des questions.

NICOLAS CABALLERO : Est-ce qu'il y a des questions en particulier pour les nouveaux venus et les nouvelles venues ? S'il y a des choses que vous ne comprenez pas ou s'il y a des points sur lesquels vous avez des bonnes idées ? Alors l'UPU, s'il vous plaît.

TRACY HACKSHAW :

Tracy Hackshaw au micro, UPU. Merci, Nico. J'avais une question sur ce dernier point, sur le suivi des avis précédents. Il y a un point là-dessus sur le -- en particulier dans le programme de soutien aux candidats, qui avait été émis dans les avis du GAC. Et je ne vais pas dire que ce point avait été évité ou oublié. Mais pour être très claire, je parle ici du tarif qui avait été proposé et qui est désormais disponible. Ils ont donc enlevé certains aspects de cela. On parle de 85 % qui peuvent être une déduction donc de ces prix.

Et ça, c'est un chiffre très clair, non ? Donc, l'avis du GAC précédent était de dire que, pour le soutien aux candidats qui en avaient besoin, on voulait même annuler tous les frais. Est-ce que c'est le cas ? Donc là, on pourrait peut-être l'inscrire dans les points d'importance. Et je sais qu'il y a déjà des textes qui ont essayé de souligner ce point, qui ont déjà été publiés. Peut-être que cela peut être le rôle du personnel de catégoriser. Est-ce que ça doit être un suivi ou est-ce que c'est un point d'importance ?

NICOLAS CABALLERO :

Merci pour ce commentaire, UPU. Vous avez raison. Mais c'est à nous de décider si on souhaite mettre ce point dans un point d'importance ou si c'est -- si on considère que c'est un suivi. Si nous avons déjà émis cet avis, bien sûr qu'on peut le mettre dans le suivi des avis déjà donnés, mais je ne suis pas catégorique là-dessus.

TRACY HACKSHAW :

Oui, si je dis ça, c'est parce que nous avons déjà eu des défis avec ces avis sur ce sujet, qui ont déjà fait l'objet de rejet. Donc si on émet un avis qui est rejeté par le Conseil d'administration, c'est un processus qui est très long, qui prend du temps. Donc il ne serait peut-être pas stratégique pour nous de relancer ce sujet et de refaire un avis là-dessus.

Donc je pense que la catégorisation, la catégorisation de cet enjeu est importante. Si on publie un avis basé sur un avis précédent, mais qui risque d'être encore rejeté, est-ce qu'il vaut mieux le mettre dans les enjeux importants ou est-ce qu'il vaut le mettre dans le suivi ?

NICOLAS CABALLERO :

Merci encore, Tracy. Est-ce que pour nous ce ne serait pas stratégique en réalité que ce soit rejeté très rapidement pour pouvoir faire face à cette question et lancer les discussions ? En tout cas, c'est mon avis. Peut-être parfois, si nos avis sont rejetés, cela peut lancer le mécanisme pour pouvoir atteindre une solution définie par les deux parties, par exemple. Je suis -- pour moi, cela n'a pas vraiment d'importance dans quelle catégorie nous mettons ce point, mais merci encore une fois, Tracy, pour cela. On essayait plutôt d'identifier la structure du document avant de rentrer vraiment dans les détails. Mais merci en tout cas pour le commentaire.

FABIEN BETREMIEUX:

Nous l'avons mis dans les notes de la section du consensus. C'est une citation directe des statuts de l'ICANN qui réfère aux processus et aux

provisions qui sont applicables pour le Conseil d'administration et pour le suivi des avis du GAC. Cela suit ce que vous avez déjà expliqué en termes de processus.

Je pense que ce qu'on veut, c'est qu'un -- si un avis va être rejeté, bon, évidemment, on ne souhaite pas cela, mais s'il est rejeté, vous avez parlé de la communication du Conseil d'administration qui peut dire qu'il pense rejeter cet avis et donc lancer ce processus de solution acceptable par les deux parties. Et dans ce cas-là, le GAC saurait qu'il doit rentrer dans ce type de processus.

NICOLAS CABALLERO :

Alors pas forcément, ça n'a pas -- ce n'est pas forcément un processus lent, dans mon expérience en tout cas. Sur tous les sujets, nous arrivons parfois à avoir des accords très rapides, plutôt que d'avoir des discussions infinies sur certains sujets. Il nous arrive parfois d'avoir des réponses très rapides. Encore une fois, cela dépend de la manière dont nous voyons les choses. Cela dépend de ce que nous décidons.

J'allais dire quelque chose, mais je ne me rappelle plus. Alors, le Royaume-Uni, s'il vous plaît. Alors, quelque chose avant de vous donner la parole, Nigel, veuillez parler plus proche du micro pour que je puisse vous entendre.

NIGEL HICKSON:

Pardon, je ne suis pas très bon avec la technologie. Je crois qu'il y a un équilibre à trouver. Et cet équilibre peut être assez précaire. La

candidature, les frais de candidature ont été discutés dans le processus de révision de la mise en œuvre du programme.

Donc le processus -- on parlait donc de presque 200 000 USD. Et ce que nous proposons -- ce que le Conseil d'administration proposait, c'est de baisser ces frais de 85 %. Cela amènerait ces frais à 30 000 USD pour les candidats qui veulent bénéficier du processus de soutien aux candidats. Je pense que ces discussions sont très intéressantes et ce que Tracy voulait dire, c'est que si on met -- si on traduit ces 30 000 USD dans d'autres devises, c'est -- si on convertit ces 30 000 USD dans d'autres devises, c'est énorme en réalité. Donc, je pense que c'est un vrai, une vraie question d'inquiétude de notre part. Et cela doit être noté. Je pense qu'un avis sur ce sujet serait sans doute difficile à publier, mais encore une fois, cela dépendra de la volonté du GAC. Mais si nous considérons ou si nous avons donné cet avis qui disait que les frais devraient être à 127 000 plutôt que 227 000 et cela n'a pas fonctionné, de redonner un avis ne changerait peut-être pas grand-chose. Encore une fois, les 227 000, nous ne les sortons pas de nulle part. C'est un -- ce sont des tarifs qui ont été négociés pour représenter un équilibre entre les coûts et les dépenses attendues. Et nous attendons presque 5900 candidatures, peut-être, donc 1500 candidatures, pardon. Donc je pense que notre avis devrait [de] faire passer ces 85 % à 95 %. Mais encore une fois, ce serait difficile de trouver un accord. Bien sûr, ils pourraient nous dire, revenir vers nous et nous dire qu'il y a eu des consultations qui suivaient les règles établies dans les statuts. Mais je crois qu'il y a une discussion qui est prévue la semaine prochaine, je crois. Et le guide de soutien aux candidats doit être publié la semaine prochaine. Et ces 85 % sont

inscrits dans ce guide. Donc si nous émettons un nouvel avis, cela pourrait retarder encore les discussions.

NICOLAS CABALLERO : Merci, le Royaume-Uni. Ce n'est pas que je veux vous empêcher de donner notre avis par rapport à la partie où devrait être placé ce texte. Si c'est un avis précédent, Questions d'importance, si vous êtes d'accord ou pas avec tout cela. Bien sûr, vous pourriez avoir votre propre avis.

TRACY HACKSHAW : On parle d'un avis précédent, mais c'est un sujet d'importance. Donc en fait, on veut peut-être évoquer ce travail brièvement sans que ce soit un nouvel avis. Donc je me demande si ce que dit Fabien ne va pas changer le format que vous utilisez actuellement.

FABIEN BETREMIEUX: Je crois que le principal est de savoir comment le Conseil d'administration va l'examiner, comment ils vont interpréter ce texte. Si cela est inclus parmi les Questions d'importance, le Conseil d'administration va considérer qu'il s'agit d'un sujet à discussion et en faire des commentaires. Mais ça ne va pas déclencher le processus que déclencherait un avis ou un suivi d'un avis, qui pourrait mener à un désaccord et à la négociation qui s'ensuivrait pour trouver une solution de compromis. Alors la recommandation d'inclure cela parmi les questions d'importance pourrait ne pas être suivie. Et là, il n'y aurait

pas de conséquences au niveau du processus. Vous voyez la différence principale ?

Et Benedetta me rappelle en même temps que cela sera discuté pendant les appels de détermination du BGIG, et qu'à ce moment-là, le Conseil d'administration publiera un document qui constituera un tableau de bord où il fera des commentaires par rapport à chacun des sujets d'importance.

NICOLAS CABALLERO :

Merci Benedetta. D'ailleurs, Tracy, c'est un bon commentaire. Quand est-ce que cette réunion sur le BGIG se tient ? Ah ! Pour la bilatérale, vous voulez dire ? Oui, effectivement. Merci. Merci l'UPU. Le Royaume-Uni. Est-ce une nouvelle demande de prise de parole ? D'accord. D'autres questions, d'autres commentaires à ce propos ? Tout le monde a bien compris la structure, le processus, les délais ?

Alors je réitère. On voudrait éviter de recevoir des suggestions à la dernière minute pour inclure un texte entre les paragraphes des avis du GAC le jour après la fin de la période des contributions. À ce moment-là, on ne pourra pas l'inclure parce qu'on n'aura pas eu l'occasion d'en discuter vraiment. Voilà la procédure que nous suivons et que nous avons suivie jusqu'à maintenant. Il n'y a pas de main levée. Donc Fabien, je reviens à vous.

FABIEN BETREMIEUX:

Merci Nico. Nous avons trois sujets d'importance qui ont déjà été identifiés dans le document, à savoir le programme de soutien aux

candidats - et j'imagine que ce sont les responsables thématiques du GAC qui vont nous envoyer ce texte.

On voit les commentaires qui apparaissent déjà. Cela n'a pas été inclus dans la partie des textes des responsables thématiques. Les ensembles conflictuels et les enchères, et les éthiques et les manifestations d'intérêt. C'est le Royaume-Uni qui a proposé cela ? Alors, c'est juste pour rappel qu'on inclut cela ? Vous voulez parler de vos suggestions ?

NIGEL HICKSON:

Oui. Nous en sommes à la première séance de rédaction du communiqué. Je pense qu'entre les sujets d'importance pour le GAC, on devrait avoir un texte qui est un grand texte qui parle du programme des nouveaux gTLD. Et à ce moment-là, on aurait des sous-titres, programme de soutien aux candidats, ensembles conflictuels, enchères, et puis éthique, manifestation d'intérêt, éthique et SOI. Et puis d'autres sujets, s'il y en avait, bien sûr. Mais ce n'est qu'une idée.

NICOLAS CABALLERO :

Merci le Royaume-Uni. La Suisse demande d'intervenir.

JORGE CANCIO:

Merci Nico. Ici Jorge Cancio, de la Suisse. Je ne suis pas sûr que ce soit le bon moment pour dire cela, mais puisqu'on commence déjà à débattre du fond de certaines questions, je voulais me faire l'écho de ce qu'a dit Nigel dans sa proposition de la manière d'organiser ces sujets.

Pour ce qui est des ensembles conflictuels et des enchères, peut-être que ce texte pourrait être élaboré à partir des discussions que nous avons déjà tenues au sein des réunions à propos des nouveaux gTLD, nous venant, bien évidemment, des responsables thématiques et du personnel de soutien, comme d'habitude.

Quant à l'éthique et les manifestations d'intérêt, je tenais à signaler qu'il y a déjà des textes qui sont en cours d'élaboration. Il y a des membres qui travaillent déjà et j'imagine qu'ils vont nous envoyer leurs contributions très bientôt.

Je voulais également formuler un autre commentaire qui ne porte pas sur les sujets d'importance pour le GAC, mais je profite de l'occasion. Et c'est le fait qu'en tant que point de contact avec la GNSO, il me semble important qu'au moment de parler de notre réunion bilatérale, nous remercions Jeff Neuman pour son service, parce qu'il a prêté service au conseil de la GNSO, bien sûr, mais également à la bonne coopération de nos deux groupes. Et nous devrions également souhaiter la bienvenue à Sébastien Ducos dans son nouveau rôle en tant qu'agent de liaison de la GNSO auprès du GAC. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci la Suisse. Nous prenons acte. Des questions, des commentaires ailleurs ? Oui, j'ai le Canada. Allez-y.

RIDA TAHER : Merci Nico. Ici, Rida. Je voulais soutenir la suggestion de Nigel d'avoir un plus grand titre par rapport aux nouveaux gTLD, et puis d'aborder

chacun des sujets en lien avec les nouveaux gTLD que nous allons aborder. Et peut-être, on pourrait ajouter également un titre par rapport aux mots en singulier et en pluriel, dont nous avons déjà un peu discuté avec le personnel de soutien en marge de la réunion.

NICOLAS CABALLERO : Très bien, c'est noté. Merci le Canada. Voilà. Merci. L'Égypte.

MANAL ISMAÏL: Merci. Nous voudrions proposer qu'un texte soit également ajouté pour nous rappeler de revenir sur les discussions d'ICP-2 qui sont en cours avec les organisations de soutien. Juste un titre pour le moment. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci l'Égypte. C'est noté également. Les Pays-Bas maintenant. Marco. Allez-y.

MARCO HOGEWONING : Merci. Je soutiens la proposition de l'Égypte. On devrait effectivement parler d'ICP-2 et des bilatérales. Je me demande cependant s'il s'agit d'un sujet d'importance ou si on devrait inclure cela ailleurs, mais cela va dépendre de notre bilatérale de demain. Donc c'est peut-être un peu précocité que de prendre une décision tout de suite.

NICOLAS CABALLERO : Merci les Pays-Bas. C'est noté également. Et voilà. Donc on ajoute « données d'enregistrement » suivant la suggestion des Pays-Bas. Y a-t-il d'autres commentaires ? Y a-t-il à ce moment-là des suggestions d'avis de consensus du GAC ? Y a-t-il des propositions à ce sujet ? On ne vous demande pas d'envoyer un texte spécifique, c'est juste d'identifier les sujets potentiels. Si vous avez des propositions, c'est le moment de les présenter. La Commission européenne, allez-y.

GEMMA CAROLILLO: Merci Nico. Je voulais dire que, comme nous l'avons dit plus tôt dans la séance précédente, nous voudrions attendre la séance bilatérale avec le Conseil d'administration avant de décider s'il nous faut un autre avis de suivi par rapport à la demande urgente de suivi de nos avis. Nous espérons que ce ne sera pas le cas, mais nous considérons qu'il est important de voir quel est le résultat de la bilatérale. Donc, attendons à demain.

NICOLAS CABALLERO : Merci, la Commission européenne. Vous voulez ajouter un titre au cas où ?

GEMMA CAROLILLO: Non, on devrait nous répondre demain, donc on espère que ce ne sera pas nécessaire. Attendons à demain.

NICOLAS CABALLERO : Merci, la Commission européenne. Soyons optimistes. Merci. Maintenant, j'ai la Papouasie Nouvelle-Guinée.

RUSSEL WORUBA: Merci Nico. Russell Woruba. Et voici, mon commentaire porte sur la meilleure manière de faire avancer le programme de soutien aux candidats pour les régions faiblement desservies.

À partir de nos discussions, nous avons identifié le besoin que nous informions nos gouvernements en tant que représentants auprès du GAC, pour pouvoir convaincre et faire comprendre à nos gouvernements respectifs les atouts et les risques d'un engagement par rapport à ce programme. Je ne sais pas si on devrait l'inclure dans cet avis ou pas. Si on devrait le mettre. Mais c'est une question que je me pose et que je vous pose tout de suite.

Merci. Je ne suis pas sûr si ça devrait être inclus comme avis. Peut-être qu'il s'agit plutôt d'une question d'importance pour le GAC. Sachant quelle est la disponibilité de ce programme -- ils parlent d'une boîte à outils pour mettre à disposition ces informations, n'est-ce pas? Vous me corrigerez si je me trompe, c'était la boîte à outils pour le Programme de soutien aux candidats, ASP Toolkit. La boîte à outils des champions, des représentants. Oui, c'est ça. Peut-être qu'on peut le rajouter dans les questions importantes. Aucun problème pour cela. Merci beaucoup à la Papouasie Nouvelle-Guinée.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires, d'autres questions? Est-ce qu'on peut peut-être montrer à l'écran le Programme? Est-ce qu'il est

disponible ? Peut-être Daniel également, l'écran que nous avons ici ne fonctionne pas. Le deuxième à droite. Donc voilà. Merci pour cela. Petit message à l'équipe technique. Est-ce que nous avons le programme à l'écran, s'il vous plaît ? Juste pour que tout le monde comprenne vraiment que, pour le moment, nous sommes en train de faire un travail d'identification des sujets possibles qui pourraient être placés dans les différentes sections. Nous aurons six sessions, une demain, donc le 12 novembre à la fin de la journée. Nous aurons une session de rédaction du communiqué. Nous aurons cinq autres sessions. Alors avec un petit peu de chance, rien ne nous empêche de finir plus tôt. Nous n'avons pas besoin d'utiliser les six sessions. Absolument pas si nous arrivons à finir mercredi à 14 h 30.

Les prochaines sessions -- séances peuvent être utilisées pour autre chose ou peuvent ne pas être utilisés, sauf si nous décidons l'inverse. Encore une fois, c'est à nous de prendre cette décision.

FABIEN BETREMIEUX:

Un petit commentaire sur ce programme. Donc, les sessions, les séances de rédaction du communiqué sont distribuées de telle manière dans la semaine, y compris cette séance de révision du communiqué, et pour vous aider à communiquer avec vos gouvernements, avec les capitales, avec vos capitales, avec vos collègues, pour rédiger et réviser les textes. Donc nous essayons vraiment de créer le plus d'opportunités possibles pour étaler cet effort et vous permettre de vous coordonner avec vos collègues, mais également avec vos gouvernements si besoin, tout en prenant en compte les fuseaux horaires, les différences de fuseaux horaires. Et c'est pour cela que vous pensez cela.

Donc peut-être que pour vous, il est encore trop tôt de parler du communiqué, mais nous espérons -- nous avons fait cela dans l'espoir que cela puisse vous aider à mener ces discussions, si besoin, avec vos gouvernements, avant de nous diriger vers la rédaction pure et simple du texte. Encore une fois, notre objectif est d'avoir un document rédigé le plus vite possible.

NICOLAS CABALLERO :

Encore une fois, pour vous rappeler que nous avons envoyé des emails, je crois deux semaines avant la réunion, donc pour vous rappeler qu'il n'y a rien de nouveau ici. C'est -- ce n'est pas quelque chose que nous avons inventé aujourd'hui, au contraire.

Encore une fois, comme Fabien l'a dit, si vous avez des questions très importantes que vous voulez absolument inclure dans le communiqué, c'est votre opportunité de discuter avec vos gouvernements pour savoir quel type de texte vous voulez écrire et quel type de texte doit être discuté avec le GAC pour trouver un consensus. Et nous l'inscrirons définitivement soit sous les Questions d'importance soit sous les avis du GAC. Encore une fois, c'est à nous de décider. Donc aucun problème pour cela.

J'espère que cela vous donne un aperçu plus clair de ce qui nous attend cette semaine. En ce qui concerne la rédaction du communiqué, s'il y a encore une fois des questions à ce moment-là sur le fonctionnement interne ou sur les procédures, c'est l'occasion pour vous de poser ces questions. Est-ce que tout le monde est très clair ? Est-ce que tout le

monde comprend la procédure ? Je ne vois pas de main levée. Il n'y a pas non plus de main levée en ligne.

Donc avant de clore cette séance, nous n'avons, encore une fois, pas besoin d'étirer cette séance si nous n'avons pas besoin de cette heure, de ces 60 minutes.

J'ai trois remarques à vous faire. Les élections du GAC : s'il vous plaît, veuillez voter pour ces élections. Il me semble qu'il nous reste 28 h pour voter -- pardon, 30 heures pour les élections des vice-présidents. Oui, vous avez à peine plus d'une journée. Je crois que vous avez encore du temps pour voter pour vos représentants régionaux ou, peu importe, pour qui vous souhaitez voter, cela ne me regarde pas encore une fois, mais je voulais vous le rappeler.

Il y aura une session photo. Encore un petit détail d'organisation que je voulais vous partager. Je ne sais pas encore également où et quand ? Mais promis, demain, je vous donnerai plus d'informations. Daniel.

DAN GLUCK:

Oui, nous pensons que cela se passera dans cette salle, en haut, à l'avant de cette salle, là où vous vous trouvez pour le moment à la session après, donc juste après la session avec l'ALAC. Donc à 10 h 30, demain, nous aurons une photo dans cette salle.

NICOLAS CABALLERO :

Donc très bien. Demain à 10 heures, après la séance de l'ALAC, donc demain à 10 heures. Donc habillez-vous bien. Non, c'est une blague,

évidemment. Venez comme vous êtes. Vous savez -- vous savez au moins qu'il y aura une photo prise demain.

Et enfin, pour celles et ceux qui se joindront à moi à cette activité de plantation des arbres, d'un arbre, nous avons -- malheureusement, cela ne pourra pas avoir lieu cette fois-ci. Nous avons eu des problèmes avec la municipalité d'Istanbul. Nous voulions le faire. Le seul moment où nous pouvions le faire, c'était à la pause-déjeuner. Mais vu que personne ici dans cette salle n'aura le temps, donc nous ne pourrons pas faire cette activité de plantation d'un arbre.

Nous voulions faire cela pour montrer notre appréciation et notre amour pour la ville que nous visitons, mais malheureusement cela n'aura pas lieu cette fois-ci. Encore une fois, merci à toutes les personnes qui s'étaient portées volontaires, mais nous en planterons un définitivement à Seattle.

Je n'ai pas d'autres questions. Alors voilà, je suis désolé d'avoir apporté ces détails très techniques, mais vu que j'avais quelques minutes, j'en ai profité. Fabien, je ne sais pas s'il y a d'autres points. Benedetta, est-ce que vous avez quelque chose à dire ? Nigel, quelque chose que vous voulez ajouter ? Est-ce qu'il y a d'autres vice-présidents ? Et si ce n'est pas le cas, eh bien, très bien, nous pouvons clore cette séance, et n'oubliez pas de profiter des cafés turcs et de la belle ville d'Istanbul. Nous nous retrouvons demain à 9 heures pour la réunion avec l'ALAC. Profitez bien de votre dîner, de votre café et de la vue du Bosphore. Merci beaucoup ! Très belle soirée.

Pardon ? Ah ! Pardon, j'ai oublié de parler de la réception. Je pensais que tout le monde était au courant. Excusez-moi. Nous avons une réception et un concert prévus ce soir. L'orchestre philharmonique d'Istanbul nous présente un concert. Il y aura un cocktail et une réception officielle. Alors, rappelez-vous de bien prendre vos badges. Ils seront nécessaires pour la réception et pour le concert. Donc voilà, c'est tout pour aujourd'hui. La séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]